

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD PATRIMOINE

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés obligataires de la zone euro, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y est représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie est active et discrétionnaire sur différents produits de taux et s'exercera par le biais :

- d'analyses macro-économiques et de la courbe des taux,
- d'une diversification des secteurs d'activité, des maturités et des origines géographiques des émetteurs,
- d'une sélection de titres fondée sur des critères fondamentaux de qualité des bilans des entreprises en termes de solvabilité et d'endettement,
- d'une allocation sélective parmi les différentes classes d'actifs.

Le fonds sera exposé à plus de 50% de l'actif net en titres/émetteurs Investment Grade jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation. Ces titres seront libellés en euros et émis ou garantis par des émetteurs publics ou privés, sans contrainte de maturité. Les instruments de taux spéculatifs (« High Yield ») et non notés jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation ne dépasseront pas 40% de l'actif net, dont 20% maximum en instruments de taux très spéculatifs (dont la notation est inférieure à BB-).

L'exposition en titres Investment Grade libellés dans une devise autre que l'euro (y compris pays émergents), au risque de change et au risque action sera respectivement limitée à 10% de l'actif net.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 10.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement mentionnés à l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Des instruments financiers à terme et des titres intégrant des dérivés pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'arbitrage et/ou d'exposition, pouvant entraîner une surexposition globale du portefeuille de 100% maximum de l'actif net. Cette surexposition maximale sera toutefois peu utilisée et laissée à la libre appréciation du gérant

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

Rarement une année n'aura été aussi complexe sur les marchés financiers. Les investisseurs ont dû faire face à un environnement macroéconomique et géopolitique très défavorable en 2022. Dans ce contexte, la grande majorité des classes d'actifs a enregistré des performances négatives.

Malgré ce constat, c'est l'optimisme qui gagnera les marchés financiers début 2023. Portés par des chiffres encourageants sur l'inflation, les investisseurs se mettent à espérer la fin du cycle de hausse des taux. Ainsi, l'indice parisien en profite pour signer le meilleur mois de janvier de son histoire, et de manière générale, les indices actions en Europe progresseront fortement sur le mois. Cette dynamique se poursuivra également en février avant de s'essouffler à partir de mars, faute d'éléments catalyseurs.

Fin mars, la "Silicon Valley Bank" (SVB), 16ème banque des États-Unis en termes de volume d'actifs, fait faillite. Cette nouvelle crise en provenance des États-Unis engendre un épisode de stress intense sur les marchés financiers, marqué par une forte volatilité et des spreads de crédit qui s'écartent. En Europe, cette crise conduira au rachat de Crédit Suisse par UBS. Bien que l'épisode ait été intense, les banques centrales ont parfaitement joué leur rôle en garantissant la liquidité dans le système, évitant ainsi une crise de confiance et une contagion au reste de l'économie.

Par la suite, le deuxième trimestre sera plus calme sur les marchés financiers. En effet, les résultats d'entreprises du premier trimestre ont plutôt rassuré, avec très peu de mauvaises surprises, et les entreprises ont maintenu leurs prévisions pour la suite de l'année. Ainsi, hormis la faillite de la SVB, les marchés financiers passeront les 6 premiers mois sans accident majeur, et l'ensemble des indices actions en Europe terminera en hausse. Outre-Atlantique, la tendance est la même, et le Nasdaq 100, porté par l'intelligence artificielle, enregistrera le meilleur semestre de son histoire.

Après ce très bon 1er semestre, qui aura cristallisé l'essentiel de la performance pour 2023, les investisseurs sont en quête de nouveaux relais de croissance. Malheureusement, l'été viendra mettre à mal leurs attentes. En effet, les nouvelles en provenance de la macro et de la micro-économie ne sont pas bonnes. Tout d'abord, l'inflation reste persistante des deux côtés de l'Atlantique, et de son côté, le marché du travail aux États-Unis reste toujours aussi résilient. Ces deux points pris ensemble feront craindre aux investisseurs que les taux restent durablement élevés. Pour finir, les publications d'entreprises pour le second trimestre seront plutôt mitigées, avec une baisse de 7.3 % des revenus en annualisé.

En conséquence, les taux d'intérêt repartent à la hausse en Europe et aux États-Unis, et nous assisterons à une baisse des marchés action, notamment des valeurs de croissance.

En septembre, pas de changement. Les indices PMI composites continuent de se contracter en Europe et aux États-Unis, et nous constatons également une dégradation générale de l'indice de confiance des consommateurs dans le monde entier. La Chine, de son côté, peine toujours à relancer son économie, avec en toile de fond la crise du secteur immobilier et le chômage des jeunes. Enfin, la dynamique sur l'inflation reste compliquée avec les récentes tensions sur le prix du pétrole qui est passé de quelques semaines de 82\$ à 96\$.

Cette tendance va se poursuivre jusqu'à la mi-novembre, et sur l'intervalle, nous aurons vu les principales places européennes chuter de plus de 6%, un 10 américain passer la barre symbolique des 5%, une première depuis 2007, et le retour du risque géopolitique au Proche-Orient avec le conflit entre Israël et le Hamas.

Après des publications moroses de la part des entreprises pour le troisième trimestre, c'est l'inflation qui va venir inverser la tendance sur les marchés financiers et redonner le moral aux investisseurs. Les dernières publications statistiques montrent que la baisse de l'inflation se poursuit en Europe et aux États-Unis, avec des indices CPI en repli, proche de l'objectif de 2% visé par la Fed et la BCE. Ces publications donneront lieu à un rallye sur le marché obligataire avec des taux qui baisseront de plus de 30 points de base en Europe et aux États-Unis. Cette euphorie se diffusera également sur le segment du crédit où les spreads se resserreront fortement (Xover -93 points). De leur côté, les marchés actions en profiteront également pour rebondir fortement avec une progression moyenne de plus de 7% en Europe.

A la suite d'un ralentissement plus marqué qu'attendu de l'inflation en novembre, c'est la Réserve fédérale américaine (FED) qui vient alimenter la hausse. En effet, celle-ci a indiqué que ses taux directeurs avaient probablement atteint leur pic et que par conséquent la question des baisses de taux pouvait être posée. Ce dernier point, tout comme l'amplitude des baisses à venir (75 points, 100 points, 125 points ?), a été l'objet de spéculation de la part des investisseurs qui anticipent désormais la possibilité d'une baisse des taux.

Finalement, les marchés financiers poursuivront sur leur élan et finiront l'année en hausse après un rallye de Noël qui aura débuté légèrement en avance, puisque celui-ci aura commencé à la mi-novembre. Ainsi, les marchés actions progresseront en moyenne de 3% en décembre et de plus de 4% sur les taux souverains français et allemands à 10 ans.

Du côté des actifs obligataires, les taux souverains s'affichent en baisse, entraînant une hausse de la valeur des obligations. Sur la période, le taux à 10 ans français est passé de +3,07 % à +2,53 % et le taux allemand de même maturité de +2,53 % à +2,00 %. Les obligations d'entreprises s'affichent également en hausse. Ainsi, l'indice Iboxx Euro Corporates Senior (obligations d'entreprises de 1er rang) gagne 6,03 %, tandis que l'indice Iboxx Euro Corporates Subordinated (obligations remboursées après les titres Senior) progresse de 6,46 %.

Avec un regain d'appétit pour le risque et des spreads de crédit qui se resserrent, ce sont les obligations les plus spéculatives (indice BofA Euro High Yield) qui enregistrent la plus forte progression sur l'année avec un gain de 7,29 %.

Au niveau mondial, l'indice Bloomberg Global Aggregate (emprunts d'Etats et d'entreprises Investment Grade de différente zone géographique) progresse de 3,13% après avoir enregistré sa pire année en 2022.

Du côté des actions, l'indice CAC 40 est en hausse de 16,52 % (+19,26 % pour l'indice dividendes réinvestis). Sur la même période, l'EuroStoxx 50 progresse de 19,19 % et le Stoxx Europe 600 de 11,30 %.

A noter que sur l'année, le dollar s'est déprécié par rapport à l'euro, -2.72 %.

Performance du fonds et principaux mouvements:

Au global, sur l'année, GSD Patrimoine progresse de 5,26 %, tandis que son indice de référence, le FTSE EuroMTS 5-7 Y, enregistre une hausse de 6,91 % sur l'exercice.

Dans un contexte macroéconomique difficile, marqué par la hausse des taux, l'inflation et le risque géopolitique, nous avons maintenu un positionnement prudent pour le fonds, avec un rating moyen des titres en portefeuille de BBB- et une duration (durée de vie résiduelle des obligations) de 3 à fin décembre. En 2024, 12% des positions détenues en portefeuille arriveront à échéance. Nous profiterons de ces échéances pour allonger notre sensibilité et ainsi aligner notre positionnement sur le calendrier de baisse des taux de la BCE et de la FED.

Parmi les principaux achats, signalons les obligations TDF infrastructure 5,625% 2028, Téléperformance 5,75% 2031, Vilmorin 1,375% 2028, Banco Santander 5,75% 2033, Ethias 6,75% 2033, Webuild 7% 2028, Saxo Bank 3,5% 2029 et Intesa Sanpaolo Vita 4,75% Perp.

Du côté des ventes, citons les obligations Volvo Car 2% 2025, Inwit 1,875% 2026, EDP 4,496% Perp, Ipsos 2,875% 2025 et Ferrovial 2,124% Perp.

Parmi les mouvements sur les obligations convertibles, mentionnons la vente de Nexi 1.75% 2027.

Perspectives :

Après une année 2023 résiliente qui n'a pas vu se matérialiser la récession annoncée fin 2022, l'année 2024 s'annonce riche tant sur le plan macro-économique que sur le plan micro-économique. Au niveau macro, c'est le calendrier de la baisse des taux ainsi que son ampleur qui animera les marchés financiers dans les prochains mois. Actuellement, les investisseurs parient sur une baisse dès le premier trimestre aux États-Unis et au cours du premier semestre en Europe.

La question du ralentissement économique sera également un marqueur important, avec le thème du « Hard » ou « Soft » landing ? Sur ce point, ce sont les données statistiques sur l'activité économique mais aussi les résultats trimestriels d'entreprise qui permettront d'esquisser une tendance et de s'ajuster le cas échéant.

Enfin, la géopolitique devrait rester à l'ordre du jour en 2024, avec le conflit armé entre le Hamas et Israël et le risque de contagion dans la région, la poursuite du conflit russo-ukrainien, mais également les élections à venir. En effet, 2024 est une « super-année électorale » puisque la moitié de la population mondiale en âge de voter est appelée à se rendre aux urnes et notamment les États-Unis.

Dans ce contexte, et dans un environnement de baisse des taux, nous estimons que le segment des « small & mid-cap » devrait être intéressant. En effet, après des années difficiles, les entreprises de ce segment nous semblent être à des niveaux de valorisation attractifs. Ces niveaux permettront de profiter pleinement de la baisse des taux avec un réajustement à la hausse des valorisations par l'effet combiné d'un taux d'actualisation plus faible et d'une amélioration des marges. Du fait d'un momentum toujours aussi fort, les sociétés exposées à l'intelligence artificielle devraient également bien performer en 2024. Enfin, l'année offrant de nombreuses zones d'incertitude, nous continuerons à privilégier les valeurs dites de qualité croissance, c'est-à-dire des sociétés peu endettées avec une bonne génération de cash et le tout en croissance.

Concernant les taux, l'idée générale est que nous sommes acheteurs. En effet, avec la baisse des taux, le marché obligataire devrait bien se comporter en 2024. Ainsi, après avoir eu une sensibilité prudente, nous irons chercher un peu de duration en 2024. Si nous sommes acheteurs, tous les segments ne sont pas à acheter. Notre sélection devrait s'orienter vers le segment des subordonnés, et particulièrement les financières qui offrent encore un couple rendement/risque intéressant. Nous sommes également positifs sur le compartiment « Investment Grade », notamment les maturités de 0 à 10 ans, dont les spreads de crédit permettent de compenser l'inversion des courbes de taux aux US et en Europe. Avec des primes de risques qui se sont considérablement écrasées en 2023, le crédit nous semble cher et nous irons sur ce segment au cas par cas ou dans l'optique de rouler des positions existantes et gagner quelques points sur le marché primaire.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE

Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance. De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques. Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdgestion.com .

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents de ce FCP ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur l'année 2023, une rotation des actifs équivalente à 0,25 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,61.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Au 31 décembre 2023, GSD Patrimoine est investi pour 5,71 % de l'actif net dans 5 fonds gérés par GSD GESTION (GSD France, GSD Europe, GSD Avenir 30, Quantology absolute return et GSD Monde) afin de tirer parti des perspectives des marchés actions.

Information frais de gestion variables

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicé et représente 15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7ans (coupons réinvestis).

Les frais de gestion variables au titre de l'exercice s'élèvent à 3047,70 €.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Swing pricing

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour information au cours de l'année 2023, les fonds gérés par la société de gestion ont pris en charge environ 25% du budget annuel de la recherche actions et la société de gestion a pris en charge environ 75% de ce budget.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA,
- au PEA-PME.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

GSD PATRIMOINE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

GSD GESTION n'est pas soumise à l'obligation de produire un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation, tel que prévu à l'article 321-122 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 du code monétaire et financier, les informations concernant la Politique de vote et d'engagement actionnarial et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Politique de rémunération de la Société de Gestion

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2023) s'est élevé à 358 951 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 308 327 euros, soit 86 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 50 624 euros, 14 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	20 376 099,98	20 141 050,92
Actions et valeurs assimilées	132 588,71	74 248,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	132 588,71	74 248,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	18 845 830,67	18 703 125,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18 845 830,67	18 703 125,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 392 650,60	1 363 677,75
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 392 650,60	1 363 677,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	5 030,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 030,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 503,84	12 500,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 503,84	12 500,52
Comptes financiers	598 577,54	246 649,27
Liquidités	598 577,54	246 649,27
Total de l'actif	20 977 181,36	20 400 200,71

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	21 461 589,69	20 229 732,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 084 790,19	-340 554,84
Résultat de l'exercice (a, b)	568 355,65	484 024,93
Total des capitaux propres	20 945 155,15	20 373 202,78
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	5 030,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	5 030,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 030,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	26 996,21	26 997,93
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	26 996,21	26 997,93
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	20 977 181,36	20 400 200,71

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324	274 440,00	0,00
Total Taux	274 440,00	0,00
Total Contrats futures	274 440,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	274 440,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	274 440,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	619,89
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	5 600,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	832 924,92	736 083,70
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	832 924,92	742 303,59
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 954,86
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	2 954,86
Résultat sur opérations financières (I - II)	832 924,92	739 348,73
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	252 294,30	255 842,14
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	580 630,62	483 506,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-12 274,97	518,34
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	568 355,65	484 024,93

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007460951	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007460951	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007460951 C

15% TTC de la surperformance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indicateur FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y (coupons réinvestis), en cas de performance positive.

Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15 % TTC, représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale au maximum entre :

o l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC

o une performance nulle par rapport à la dernière valeur liquidative de clôture (ou première valeur liquidative s'il s'agit de la première année d'existence du fonds).

(1) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance .

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

(2) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(5) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 31/12/2022.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Dépositaire 8.30% (2) - Société de Gestion 91.70% (1) Actions warrants et obligations convertibles : France – Belgique – Pays – Bas 0,90% Max - Mini 15€ TTC Dépositaire 7.50% (2) - Société de Gestion 92.50% (1) Actions warrants et obligations convertibles : Autres Pays : 1% Max - Mini 35€ TTC	(1)	(2)	
Dépositaire 9% (2) - Société de Gestion 91% (1) Obligations : 0,50% Max France – Belgique – Pays – Bas Mini 15€ TTC Autres Pays Mini 35€ TTC			
Dépositaire 100 % (2) Titres de créance négociables : France : 25€ Etranger : 55€			
Dépositaire 100% (2) Opérations S/R sur OPC Forfait max TTC France : 15€ Etranger : 40€			
Dépositaire 1,40€ (2) - Société de Gestion 4,60€ (1) Marchés à terme Futures Eurex- Monep 6€ TTC/lot Max			
Dépositaire 4\$ - Société de Gestion 5\$ Marchés à terme Futures CBT-BOT USD 9\$ TTC/lot			
Dépositaire 0.55% - Société de Gestion 1.05% Marchés à terme Options Eurex 1,60 % Max - Mini 7€ TTC			
Prélèvement sur chaque transaction sur le montant de la transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Ainsi, six lignes d'obligations représentant 6,22 % de l'actif net du fonds sont valorisées à partir de prix fournis par un prestataire de services financiers dont les prix sont soit contribués par des brokers soit calculés à partir de modèles financiers. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues à l'actif et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part importante de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance.

Par ailleurs, trois lignes d'obligations font l'objet de différents types de procédures :

- PROXIMAN 4.20% 12CV (FR0010500199) : procédure de liquidation judiciaire
- STS 8%10-16 OCA T1 (FR0010849075) : procédure de liquidation judiciaire
- VANITIVA TV05-PERP (FR0010237016) : procédure de sauvegarde et restructuration de la dette en 2009.

Compte tenu de la situation des émetteurs et en l'absence de contribution de cours sur ces titres et de visibilité sur la situation des sociétés, elles sont valorisées à zéro. La valeur de ces titres dépend d'éventuels recouvrement à venir.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	20 373 202,78	22 975 988,52
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 480 197,83	3 111 310,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 970 060,39	-2 885 944,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	88 416,11	36 037,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 111 508,17	-300 707,12
Plus-values réalisées sur contrats financiers	4 010,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 890,00	0,00
Frais de transaction	-66 438,46	-67 586,08
Différences de change	-3 535,61	-10 462,60
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 577 160,44	-2 968 940,04
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 458 468,72	-4 035 629,16
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 035 629,16	-1 066 689,12
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-5 030,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 030,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	580 630,62	483 506,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	20 945 155,15	20 373 202,78

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	8 890 689,29	42,45
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 135 315,24	5,42
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	963 143,55	4,60
Titres participatifs	205 900,00	0,98
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	7 650 782,59	36,53
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	18 845 830,67	89,98
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Taux	274 440,00	1,31
TOTAL Opérations de couverture	274 440,00	1,31
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	16 949 778,45	80,92	205 900,00	0,98	1 690 152,22	8,07	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	598 577,54	2,86	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	274 440,00	1,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	554 980,18	2,65	509 064,61	2,43	4 542 062,42	21,69	2 784 073,21	13,29	10 455 650,25	49,92
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	598 577,54	2,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 440,00	1,31
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	NOK	NOK	GBP		devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	479 429,12	2,29	360 343,06	1,72	206 983,03	0,99	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	24 190,38	0,12	13 334,37	0,06	9 749,95	0,05	1 680,22	0,01
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 197 558,00
	FR0007059787	GSD MONDE FCP	406 350,00
	FR0010322503	GSD FRANCE 3DEC	252 000,00
	FR0010591172	GSD EUROPE 3DEC	259 680,00
	FR0013185279	QUANTOL.AB.R.R 3D	149 736,00
	FR0014003RW6	GSD AVENIR 30 C 2D	129 792,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			1 197 558,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	568 355,65	484 024,93
Total	568 355,65	484 024,93

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	568 355,65	484 024,93
Total	568 355,65	484 024,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 084 790,19	-340 554,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 084 790,19	-340 554,84

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 084 790,19	-340 554,84
Total	-1 084 790,19	-340 554,84
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI C	26 792 231,03	215 510,091	124,32	0,00	0,00	0,00	-0,69
31/12/2020	C1 PART CAPI C	22 496 712,48	182 029,736	123,58	0,00	0,00	0,00	3,43
31/12/2021	C1 PART CAPI C	22 975 988,52	181 906,189	126,30	0,00	0,00	0,00	1,04
30/12/2022	C1 PART CAPI C	20 373 202,78	183 753,465	110,87	0,00	0,00	0,00	0,78
29/12/2023	C1 PART CAPI C	20 945 155,15	179 468,592	116,70	0,00	0,00	0,00	-2,87

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	30 704,39900	3 480 197,83
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-34 989,27200	-3 970 060,39
Solde net des Souscriptions/Rachats	-4 284,87300	-489 862,56
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	179 468,59200	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0007460951 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	249 246,60
Pourcentage de frais de gestion variables	0,01
Commissions de surperformance (frais variables)	3 047,70
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	2 503,84
Total des créances		2 503,84
Dettes	Frais de gestion	26 996,21
Total des dettes		26 996,21
Total dettes et créances		-24 492,37

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	20 371 069,98	97,26
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	132 588,71	0,63
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	18 845 830,67	89,98
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 392 650,60	6,65
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 503,84	0,01
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-26 996,21	-0,13
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	598 577,54	2,86
DISPONIBILITES	598 577,54	2,86
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	20 945 155,15	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						132 588,71	0,63
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						132 588,71	0,63
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						132 588,71	0,63
TOTAL FRANCE						132 588,71	0,63
FR0000184798 ORPEA			EUR	7 845 486		132 588,71	0,63
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						18 845 830,67	89,98
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						18 845 830,67	89,98
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						8 890 689,29	42,45
TOTAL AUTRICHE						555 595,66	2,65
AT0000A1VKJ4 WIENER STAED.3,5%17-110527	11/05/2017	11/05/2027	EUR	550	3,50	555 595,66	2,65
TOTAL BELGIQUE						742 730,90	3,55
BE0002872530 CRELAN 5,375%22-311025	21/09/2022	31/10/2025	EUR	3	5,38	311 156,67	1,49
BE6343437255 ETHIAS 6,75%23-050533	05/05/2023	05/05/2033	EUR	4	6,75	431 574,23	2,06
TOTAL ALLEMAGNE						507 637,81	2,42
DE000A254YS5 ACCENTRO REAL ES.TV20-130226	13/02/2020	13/02/2026	EUR	300	5,62	107 146,26	0,51
XS2056730323 INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP.	30/09/2019	31/12/2050	EUR	4		400 491,55	1,91
TOTAL FINLANDE						299 178,82	1,43
USX8662DAW75 STORA ENSO 7,25%06-150436	13/04/2006	15/04/2036	USD	300	7,25	299 178,82	1,43

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						5 077 621,13	24,25
FR0013071644 RESIDE ET.INV.5%16-180225	18/02/2016	18/02/2025	EUR	2	5,00	210 347,73	1,00
FR0013248465 TELEPRF 1,5%17-030424	03/04/2017	03/04/2024	EUR	2	1,50	200 700,10	0,96
FR0013257524 OAT 2%17-25052048	25/05/2017	25/05/2048	EUR	350 000	2,00	293 991,53	1,40
FR0013301074 AKUO ENERGY 4,5%17-081224	08/12/2017	08/12/2024	EUR	150	4,50	147 104,51	0,70
FR0013409265 PHALSBOURG 5%19-270324	27/03/2019	27/03/2024	EUR	2	5,00	132 722,92	0,63
FR0013425170 ARKEMA TV19-PERP.	17/06/2019	31/12/2050	EUR	3		299 881,43	1,43
FR0013433992 FONCIERE 4,5%19-180725 EMTN	18/07/2019	18/07/2025	EUR	350	4,50	353 877,54	1,69
FR0013464542 REI 4,2%19-031226	03/12/2019	03/12/2026	EUR	1	4,20	99 074,74	0,47
FR0013518420 ILIAD 2,375%20-170626	17/06/2020	17/06/2026	EUR	4	2,38	389 083,26	1,86
FR0014002KP7 VILMORIN ET CIE 1,375%21-0328	26/03/2021	26/03/2028	EUR	4	1,38	340 392,73	1,63
FR0014002PC4 TIKEHAU CAPITAL 0%02042029	31/03/2021	31/03/2029	EUR	4	1,62	354 001,16	1,69
FR0014006FB8 ARGAN 2,5PCT21 11112026	17/11/2021	17/11/2026	EUR	5	1,01	448 224,14	2,16
FR001400J861 TDF INFRASTR. 5,625%23-210728	21/07/2023	21/07/2028	EUR	3	5,62	323 313,69	1,54
FR001400M2G2 TELEPERFORMANCE 5,75%23-221131	22/11/2023	22/11/2031	EUR	2	5,75	214 019,67	1,02
XS2081474046 FAURECIA 2,375%19-150627	27/11/2019	15/06/2027	EUR	400	2,38	379 579,00	1,81
XS2290960876 TOTALERNEGIES SE TV21-PERP.	18/01/2021	31/12/2050	EUR	450	2,12	370 354,13	1,77
XS2294854745 GOLDSTORY 5,375%21-010326	04/02/2021	01/03/2026	EUR	200	5,38	203 507,06	0,97
XS2608828641 HLD INF MET ENV 4,5%06042027	06/04/2023	06/04/2027	EUR	300	4,50	317 445,79	1,52
TOTAL ITALIE						319 971,95	1,53

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2681940297 WEBUILD 7%23-270928	11/08/2023	27/09/2028	EUR	300	7,00	319 971,95	1,53
TOTAL LUXEMBOURG						664 764,65	3,17
DE000A19YDA9 COREST CAP HLDG 3,5%18-311226	29/03/2018	31/12/2026	EUR	4	3,50	202 532,00	0,97
XS2230261336 HLD EUROPE 3,85%20-230926	23/09/2020	23/09/2026	EUR	1	3,85	97 891,83	0,47
XS2407019798 AXA LOG EU MAST 0,375%21-1126	15/11/2021	15/11/2026	EUR	400	0,38	364 340,82	1,73
TOTAL PAYS-BAS						365 152,92	1,74
XS2347284742 TECHNIP ENER 1,125%21-280528	28/05/2021	28/05/2028	EUR	400	1,12	365 152,92	1,74
TOTAL SUEDE						88 285,75	0,42
SE0016589105 HEIMSTADEN 4,375%21-060327	02/09/2021	06/03/2027	EUR	2	4,38	88 285,75	0,42
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						269 749,70	1,29
XS2403519601 BLCKSTN PRIV CR 1,75%21-301126	02/11/2021	30/11/2026	EUR	300	1,75	269 749,70	1,29
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 135 315,24	5,42
TOTAL ESPAGNE						428 289,92	2,04
XS2626699982 BANCO SANTANDER TV23-230833	23/05/2023	23/08/2033	EUR	4	5,75	428 289,92	2,04
TOTAL FRANCE						246 231,00	1,18
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	300		246 231,00	1,18
TOTAL LUXEMBOURG						100 451,26	0,48
XS2361343697 LION/POLARIS TV21-010726	07/07/2021	01/07/2026	EUR	100		100 451,26	0,48
TOTAL NORVEGE						360 343,06	1,72
NO0010875164 SPBK 1 BOLIGKRE TV20-170225	17/02/2020	17/02/2025	NOK	1		179 560,38	0,86

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
NO0011073140 STOB 26 FRCB	17/08/2021	03/06/2026	NOK	1		180 782,68	0,86
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						963 143,55	4,60
TOTAL FRANCE						756 160,52	3,61
FR0010500199 PROXIMANIA 4,20%07-130712 CV	10/07/2007	13/07/2012	EUR	16		0,00	0,00
FR0010849075 STS GR.8%150210-150216 OCA T1	15/02/2010	15/02/2016	EUR	40	8,00	0,00	0,00
FR0013457942 ATOS 0%19-061124 EXCH.	06/11/2019	06/11/2024	EUR	2		161 260,00	0,77
FR00140001X1 VOLTALIA 1%21-130125 CONV.	13/01/2021	13/01/2025	EUR	14 000	1,00	415 422,00	1,98
FR0014005AO4 CLARIANE 1.875PCT ODIRNANE CV	08/09/2021	31/12/2050	EUR	3 400		85 142,80	0,41
FR001400CMS2 NEOEN 2,875% 0927	08/09/2022	14/09/2027	EUR	1	2,88	94 335,72	0,45
TOTAL JERSEY						206 983,03	0,99
XS2332692719 CORNWALL 0,75%21-1604026 CV	16/04/2021	16/04/2026	GBP	3	0,75	206 983,03	0,99
TOTAL Titres participatifs						205 900,00	0,98
TOTAL FRANCE						205 900,00	0,98
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	300		87 900,00	0,42
FR0000140030 SAINT-GOBAIN TPA 83 TR.1	16/05/1983	31/12/2050	EUR	1 000		118 000,00	0,56
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						7 650 782,59	36,53
TOTAL AUTRICHE						389 010,64	1,86
XS2199567970 UNIQA INSUR GR TV20-091035	09/07/2020	09/10/2035	EUR	4		389 010,64	1,86
TOTAL BERMUDES						236 573,35	1,13
NL0000116150 AEGON TV04-PERP.	15/07/2004	31/12/2050	EUR	3 000		236 573,35	1,13

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ALLEMAGNE						514 752,87	2,46
DE000A168478 GOTHAER ALLGEM.TV15-301045	30/10/2015	30/10/2045	EUR	5		514 752,87	2,46
TOTAL DANEMARK						304 344,08	1,45
XS2021628602 SAXO BANK TV19-030729	03/07/2019	03/07/2029	EUR	300		304 344,08	1,45
TOTAL FRANCE						4 075 489,42	19,46
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	300		290 161,34	1,39
FR0010237016 VANTIVA TV05-PERPETUEL	20/09/2005	31/12/2050	EUR	969		0,00	0,00
FR0012206217 MACIF TV14-PERPETUEL	06/10/2014	31/12/2050	EUR	4		398 513,01	1,90
FR0012444750 CRED.AGRIC.ASSUR.4,250%15-PERP	13/01/2015	31/12/2050	EUR	3		311 359,68	1,49
FR0013067196 SCOR SE TV15-080646	07/12/2015	08/06/2046	EUR	2		198 344,23	0,95
FR0013222551 KLESIA PREV 5,375%16-081226	08/12/2016	08/12/2026	EUR	4	5,38	401 931,32	1,92
FR0013455862 APICIL PREVOY. 4%19-241029	24/10/2019	24/10/2029	EUR	3	4,00	277 199,87	1,32
FR00140007K5 VEOLIA ENVIRON. 2,25%20-PERP.	20/10/2020	31/12/2050	EUR	3		288 456,20	1,38
XS0207825364 AXA TV04-PERP. SUB.EMTN S.19	20/12/2004	31/12/2050	EUR	500		456 392,21	2,17
XS0919410828 LA MONDIALE TV13-250444	25/04/2013	25/04/2044	EUR	200		210 739,97	1,01
XS1115498260 ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN	01/10/2014	31/12/2050	EUR	400		414 620,61	1,98
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	350		351 968,97	1,68
XS1501166869 TOTALENERGIES SE TV16-PERP.	06/10/2016	31/12/2050	EUR	300		295 551,71	1,41
XS1556395710 LA MONDIALE TV17-260147	26/01/2017	26/01/2047	USD	200		180 250,30	0,86
TOTAL ITALIE						398 914,51	1,90

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1156024116 INTESA SANPAOLO VITA TV14-PERP	17/12/2014	31/12/2050	EUR	4		398 914,51	1,90
TOTAL LUXEMBOURG						850 313,85	4,06
XS1405765659 SES TV16-PERP.	29/11/2016	29/01/2024	EUR	400		422 257,26	2,02
XS2579480307 EUROFINS SCIENTIFIC TV23-PERP.	24/01/2023	31/12/2050	EUR	400		428 056,59	2,04
TOTAL PAYS-BAS						586 510,17	2,80
XS1028942354 ATRADIUS FINANCE TV14-230944	23/09/2014	23/09/2044	EUR	300		305 964,34	1,46
XS2406737036 NATURGY FIN 2,374%21-PERP.	23/11/2021	31/12/2050	EUR	3		280 545,83	1,34
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						294 873,70	1,41
XS2114413565 AT&T TV20-PERP.	18/02/2020	31/12/2050	EUR	3		294 873,70	1,41
TOTAL Titres d'OPC						1 392 650,60	6,65
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						129 792,00	0,62
TOTAL FRANCE						129 792,00	0,62
FR0014003RW6 GSD AVENIR 30 PART C FCP 2D			EUR	1 600		129 792,00	0,62
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						1 262 858,60	6,03
TOTAL FRANCE						1 262 858,60	6,03
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	1		195 092,60	0,93
FR0007059787 GSD MONDE FCP			EUR	7 000		406 350,00	1,95
FR0010322503 GSD FRANCE 3DEC			EUR	30 000		252 000,00	1,20
FR0010591172 GSD EUROPE 3DEC			EUR	12 000		259 680,00	1,24
FR0013185279 QUANTOLOGY ABS.RETUR.R FCP 3D			EUR	1 700		149 736,00	0,71

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						5 030,00	0,02
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	5 030		5 030,00	0,02
TOTAL AUTRES PAYS						-5 030,00	-0,02
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324			EUR	-2		-5 030,00	-0,02

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



GSD PATRIMOINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

GSD PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « *Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN* » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, concernant les modalités de valorisation de certaines lignes d'obligations. Cette note précise que six lignes d'obligations représentant 6,22 % de l'actif net du fonds sont valorisées à partir de prix fournis par un prestataire de services financiers dont les prix sont soit contribués par des brokers soit calculés à partir de modèles financiers et qu'en conséquence, un écart pourrait exister entre les valeurs retenues à l'actif et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part importante de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers d'émetteurs de pays émergents :

Les titres financiers d'émetteurs de pays émergents du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont évalués à partir de cours cotés sur des places financières émergentes, dont les conditions de fonctionnement peuvent être spécifiques. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours de valorisation avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



GSD PATRIMOINE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.05.02 18:30:48 +0200

